



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

déchets médicaux

Question écrite n° 60517

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la prise en charge et l'élimination des déchets médicaux des diabétiques dans notre pays. Des entreprises se sont spécialisées dans la collecte et le traitement de ce genre de déchets avec succès et voient régulièrement leurs activités croître. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les orientations de sa politique en matière de collecte et de traitement des déchets médicaux et particulièrement les mesures qu'il envisage en faveur de la sensibilisation des professionnels de santé et pour améliorer les services rendus aux malades.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60517

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 avril 2001, page 2547